



Morbihan

DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DIRECTION DES ROUTES

Dossier suivi par :
M. Bertrand LE FORMAL – 02 97 69 50 20
mail : bertrand.leformal@morbihan.fr
fax : 02 97 69 50 25

Objet : Modification n°3 du P.L.U
Réf. : BLF/CG

Vannes, le 14 Décembre 2017,

Monsieur Marc BOUTRUCHE
Maire de QUÉVEN
Mairie
Place Pierre Quinio
CS30010
56531 QUÉVEN Cédex

		
21 DEC. 2017		
Suivi - Réponse	Ubo	
Copie(s)/services		
Copie(s)/élus		
Commentaires		

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 5 décembre 2017, vous m'avez transmis le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et je vous en remercie.

Ce projet qui vise à des ajustements réglementaires ponctuels en zone U n'appelle aucune observation ni remarque particulière de la part du conseil départemental.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*Pour le président du conseil départemental
et par délégation,
Le directeur des routes*

Xavier DOMANIECKI